

## Une étude dresse un inventaire mondial de la pollution plastique

**Une étude propose un panorama mondial des émissions polluantes liées à la mauvaise gestion des déchets en plastique. Ces travaux se basent sur les émissions de plus de 50 000 municipalités réparties sur toute la planète.**



Les chercheurs britanniques proposent une base de référence des flux de déchets et des sources d'émissions de plastique à l'échelle planétaire.

Les émissions polluantes associées aux déchets en plastique dans l'environnement seraient de l'ordre de 52 millions de tonnes (Mt) par an, essentiellement liées à l'absence de collecte des déchets dans les pays du Sud et à des dépôts sauvages dans ceux du Nord. Telles sont les principales conclusions d'une étude, réalisée par des chercheurs de l'université de Leeds (Angleterre) et publiée le 4 septembre dans « Nature » (1) .

Alors que les négociations pour un Traité mondial sur la pollution entrent dans leur dernière ligne droite, les chercheurs britanniques proposent « *une base de référence à haute résolution des flux de déchets et des sources d'émissions de plastique pour permettre l'identification des points chauds de pollution et de leurs causes* ». À noter que les scientifiques emploient le terme d'« émissions » plutôt que « fuite » (*leackage* en anglais), qu'ils considèrent comme trop vague, ou « rejets », qui sous-entend une action délibérée.

### **Établir une base de référence**

Les chercheurs expliquent que les données nationales sur la gestion des déchets permettent d'identifier les points d'accumulation de plastique et les phénomènes sources. Des travaux ont d'ailleurs permis de mettre en lumière le rôle clé des pays dotés de littoraux étendus, d'une population importante et d'une gestion des déchets insuffisante. Mais il est difficile d'utiliser ces études pour évaluer les conditions dans lesquelles les émissions ont lieu. Pour y remédier, ils ont ajouté à cette approche « *une modélisation conceptuelle des mécanismes d'émission avec des données d'activité mesurables* ».

Surtout, ils jugent essentiel d'établir une base de référence mesurable pour la mise en œuvre du futur Traité sur les plastiques (comme l'élaboration des inventaires des émissions de gaz à effet de serre est indispensable à la mise en œuvre de la Convention sur le climat). Ils ont donc créé un inventaire des émissions de macroplastiques en 2020 pour 50 702 municipalités en se basant sur cinq types de données : les déchets non collectés ; les détritits ; le système de collecte ; l'élimination incontrôlée ; et les rejets du tri et du retraitement.

### **22 Mt par an de déchets plastique dans l'environnement**

Globalement, les volumes de plastique polluant l'environnement s'élèvent à 52,1 Mt par an (dans un intervalle de confiance compris entre 48,3 et 56,3 Mt). Plus de la moitié de ces déchets (57 %) sont brûlés à l'air libre, le reste se retrouvant dispersé dans l'environnement. Au total, la quantité de débris éparpillés dans l'environnement augmente donc de 22,2 Mt par an. Ce chiffre est légèrement plus bas que celui d'une précédente étude de 2016 qui évaluait ce volume à 29 Mt (entre 22 et 39 Mt).

L'étude signale que les déchets en plastique souples ont une probabilité plus élevée d'être rejetés dans l'environnement dans les pays du Sud car ils sont plus nombreux et sont emportés par le vent et l'eau. En revanche, le constat inverse est fait dans les pays du Nord parce que les plastiques rigides sont plus répandus et parce que les émissions sont provoquées par les détritiques abandonnés dans l'environnement.

Globalement, le brûlage à ciel ouvert, plutôt que l'émission de débris en plastique, est la principale pollution dans la plupart des pays, à l'exception des pays d'Afrique saharienne (où le brûlage est peu pratiqué) et des pays riches (Amérique du Nord, Europe du Nord, Europe occidentale, Australie et Nouvelle-Zélande).

### **L'Inde, premier émetteur en volume**

Sur le plan géographique, l'étude constate le rôle prépondérant des pays d'Asie du Sud, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est. L'Inde, en particulier, se démarque comme le plus grand émetteur de pollution plastique, avec 9,3 Mt par an, soit près d'un cinquième des émissions mondiales. L'étude pointe en particulier l'absence de gestion des déchets dans les zones rurales indiennes : la moitié des déchets en plastique mal gérés ne proviennent que de 18 % de la population (soit 255 millions d'Indiens) dont les déchets ne sont pas collectés.

*« Contrairement aux précédents modèles de pollution plastique qui positionnaient la Chine comme le plus grand pollueur plastique au monde, elle se classe au quatrième rang dans nos résultats, avec des émissions de 2,8 Mt par an, soit moins que le Nigeria, avec 3,5 Mt par an, et l'Indonésie, avec 3,4 Mt par an »*, expliquent les chercheurs. L'utilisation de données plus récentes, qui traduisent les progrès chinois en matière de gestion des déchets, explique le recul de l'Empire du milieu.

### **L'Afrique subsaharienne, première par habitant**

Le classement des émissions de plastique par habitant rebat toutefois les cartes : l'Inde n'y figure qu'en 127<sup>e</sup> place, avec 6,64 kg par habitant et par an (kg/hab/an), et la Chine en 153<sup>e</sup>, avec 1,97 kg/hab/an. En revanche, la Russie, cinquième émetteur mondial en termes absolus, a aussi d'importantes émissions par habitant, avec 11,71 kg/hab/an, tout comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (la région a un taux d'émission moyen de 12,01 kg/hab/an).

Reste la place des pays riches. Bien qu'ils génèrent plus de déchets en plastique par habitant, aucun n'apparaît dans le top 90 de l'étude, car la plupart ont une collecte des déchets efficace et une élimination contrôlée. Les chercheurs signalent aussi ne pas avoir pris en compte les exportations de déchets en plastique. Mais les transferts des dix principaux exportateurs de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) vers les pays non membres de l'OCDE et la Turquie ont considérablement diminué, passant de 5,4 Mt par an en 2017 à 1,7 Mt par an en 2022, justifient-ils, estimant que « *l'effet global [de ces exportations] serait négligeable par rapport à d'autres sources* ».

Article publié le 09 septembre 2024

[1. Télécharger l'étude](#)

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-44676-etude-inventaire-plastique.pdf>



**Philippe Collet**, journaliste  
Chef de rubrique déchets / économie circulaire

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).